

**L'ORGANISATION de COOPERATION et de DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
OCDE**

HISTORIQUE DE L'OCDE

En 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a succédé à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (OECE) créée en 1948 avec pour but d'aider à la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, notamment en répartissant les crédits accordés par le Plan Marshall.

MISSION

L'OCDE a pour mission de favoriser le développement de l'économie mondiale en aidant les gouvernements à réaliser une croissance durable afin de favoriser la progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière.

L'Organisation regroupe en son sein **30 pays membres** ayant en commun un système de gouvernance démocratique et une économie de marché.

L'Organisation offre aux gouvernements membres un cadre d'échange et d'études, leur permettant ainsi de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problématiques communes, d'identifier les bonnes pratiques et de coordonner leurs politiques nationales et internationales.

L'Organisation agit également en tant que levier de lobbying puissant afin de contribuer à l'amélioration des politiques suivies.

Depuis plus de 40 ans, l'OCDE est une des sources de données statistiques, économiques et sociales les plus importantes et les plus fiables au monde.

Outre ses activités de collecte de données, l'OCDE suit également les tendances, analyse et prévoit les évolutions économiques, étudie les changements qui affectent la société et analyse l'évolution de la situation concernant les échanges, l'environnement, l'agriculture, la technologie, la fiscalité, la science, etc.

Organisation et fonctionnement de L'OCDE

Sur la base de son travail de suivi et d'analyse des faits nouveaux intervenants dans les pays membres et dans les autres pays, l'OCDE établit des prévisions économiques à court et moyen terme. Le Secrétariat collecte et analyse les données, les Comités examinent les progrès réalisés dans des domaines précis de l'action des Pouvoirs Publics, le Conseil statue et prend les décisions avant que les gouvernements ne mettent en œuvre les recommandations.

Le Conseil

Le Conseil est l'organe décisionnel de l'Organisation. Il se compose d'un représentant par pays membre et d'un représentant de la Commission Européenne. Le Conseil se réunit régulièrement au niveau des représentants permanents auprès de l'OCDE, et adopte des décisions par consensus.

Par ailleurs, le Conseil de l'OCDE tient une réunion annuelle à laquelle participent les Ministres représentant ses membres pour discuter des grandes problématiques du moment et fixer les priorités pour les travaux de l'Organisation. Les travaux demandés par le Conseil sont réalisés par le Secrétariat.

Le Secrétariat

Le Secrétariat, établi à Paris, compte environ 2.500 agents qui concourent aux activités des comités et effectuent les travaux d'étude et d'analyse selon les priorités fixées par le Conseil de l'OCDE. Les équipes comprennent des économistes, des juristes, des scientifiques et d'autres spécialistes.

Les Comités

Les experts des pays membres se retrouvent au sein de quelques 250 comités spécialisés. Ces comités sont des lieux de débat d'idées mais également d'analyse des progrès réalisés dans des domaines précis de l'action des pouvoirs publics tels que l'économie, les échanges, la science, l'emploi, l'éducation ou les marchés financiers.

Les travaux et discussions débouchent parfois sur des négociations au sein même de l'OCDE, et les pays membres s'accordent alors sur les règles du jeu à appliquer en matière de coopération internationale.

Ils peuvent aussi aboutir à des accords formels, comme ceux relatifs à la lutte contre la corruption, les crédits à l'exportation ou les mouvements de capitaux, mais également à la formulation de normes et de modèles – notamment en matière de fiscalité internationale – ou de recommandations, de lignes directrices et de principes concernant la gouvernance d'entreprise et l'environnement.

L'OCDE publie régulièrement des perspectives, des examens annuels et des statistiques comparatives.

MODE DE GOUVERNANCE ET DE FINANCEMENT DE L'OCDE

L'OCDE est financée par ses 30 pays membres qui contribuent à son budget annuel. Ce dernier est calculé selon une formule qui prend en compte le poids de l'économie de chaque membre. Les Etats-Unis contribuent ainsi à hauteur de 25% du budget, suivis par le Japon.

Le budget de l'OCDE et son programme de travail sont établis sur deux ans par les pays membres représentés au Conseil de l'OCDE, son organe décisionnel.

Le budget de 2009 est de 320 millions d'euros.

LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE

Le 14 décembre 1960, vingt pays ont signé la Convention relative à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques. Depuis lors, dix autres pays ont adhéré à l'OCDE.

En 2009, l'OCDE est composée des pays suivants :

Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Espagne, Corée, Mexique, Australie, Pays-Bas, Suisse, Belgique, Suède, Norvège, Autriche, Pologne, Turquie, Danemark, Grèce, Finlande, Irlande, Portugal, République Tchèque, Nouvelle-Zélande, Hongrie, République Slovaque, Luxembourg, Islande.

Dans un protocole additionnel à la Convention de l'OCDE, les pays signataires ont décidé que la Communauté européenne, à travers la Commission européenne, "participait aux travaux de l'OCDE". Cette participation va bien au-delà de l'octroi d'un simple statut d'observateur et lui accorde en fait un statut de quasi-membre.

COMMENT UN PAYS DEVIENT-IL MEMBRE DE L'OCDE ?

Pour devenir membre, un pays doit essentiellement satisfaire à une exigence : être attaché aux principes de l'économie de marché et de la démocratie pluraliste. Les pays composant l'OCDE à ce jour produisent près de 60% des biens et services au niveau mondial.

Ces dernières années, l'OCDE a élargi son champ d'action au-delà de ses pays membres pour mettre ses compétences analytiques et expériences acquises au service de plus de 100 pays en développement et économies de marché émergentes.